

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Étaient présents :

MM. Alain MATHIEU, Françoise TALBOT, Francis THIBAUDAULT, Gwénaëlle MIGNARD, Patrice LAPLACE, Christiane PINEAU, Franciscus HOEFSLOOT, Anita JAGOUEIX, Michel RÉGNIER, Catherine FRUCHON, Dominique MARTIN, Joël FLAMEIN, Josiane BAUDET, Michèle COURT, Chantal DAUNIZEAU, Patricia KERBRAT, Bruno OUVRARD, Thierry FOUILLET, Martine BARBOT, Benoît BAULER, Olivier POUSSARD, Catherine RENAUDIN, Anthony BONNIN.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents ayant donné pouvoir :

MM. Serge MORIN, Marie-Annick BELOT, Jean-Pierre DAMPURÉ, Séverine DENÉPOUX-BATARD.

Étaient absents excusés :

MM. Jean-François MIOT, Hervé LEROY.



I – POINTS D'INFORMATIONS DES DÉLÉGUÉS AUX STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

1/ SIEDS

M. POUSSARD informe que lors du Comité Syndical du 8 février, les orientations budgétaires ont été présentées.

Au rang des investissements, l'accent est mis sur le développement durable et le développement des énergies renouvelables avec notamment le photovoltaïque en partenariat avec Poitou-Charentes Énergie.

2/ Maison Pour Tous

M. HOEFSLOOT fait part que le Conseil d'Administration de la M.P.T. fin janvier, a adopté son budget avec une volonté affirmée de s'inscrire dans une action sociale concertée.

Le montant de la subvention municipale de fonctionnement pour 2010, proposé par la commission Vie Sociale et Culturelle, sera présenté au Conseil Municipal lors du vote du budget le 29 mars 2010.

3/ Communauté d'Agglomération de Niort

M. BONNIN informe qu'une réunion de travail de la commission plénière Cohésion Sociale s'est tenue pour préparer le cahier des charges de l'étude autour des questions de cohésion sociale.

4/ Syndicat des Eaux du Vivier

Pour répondre à des demandes d'adhésion de communes, voire de Syndicats d'eau qui sont intéressés, les statuts du S.E.V. pourraient être adaptés pour faciliter ces rapprochements.

II- DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS

1/ **Décision du 27 janvier 2010** concluant un avenant au marché de maîtrise d'œuvre du 11 juin 2009 avec Laurent CHRÉTIEN pour la restructuration de l'école maternelle Victor Hugo, pour le porter à 10.912 € HT (+ 3.212 €) calculé sur le prévisionnel définitif des travaux arrêté à 99.200 € HT.

2/ Décision du 1^{er} février 2010 concluant des marchés dans le cadre d'une procédure adaptée pour la restructuration de l'école maternelle Victor Hugo avec les entreprises suivantes :

Lot N°	Désignation	Entreprises retenues	Montant TTC
1	Gros œuvre-démolition	SARL EMC - LOUBILLÉ	30.969,75 €
2	Charpente et bardage bois	POUGNAND SAS - CELLES SUR BELLE	2.907,91 €
3	Couverture tuiles - Zinguerie	LES COUVERTURES LOPEZ - CHENAY	3.129,33 €
4	Menuiseries extérieures aluminium	SARL ROBIN Claude - SAINT SAUVEUR	12.763,71 €
5	Menuiseries intérieures bois – cloisons sèches - plafonds	SAS AUDIS - NIORT	11.854,57 €
6	Peinture- revêtement de sol	SARL REVERDY Philippe - AIFFRES	18.401,45 €
7	Chauffage	SARL PUAUD CHAUFFAGE - NIORT	5.959,90 €
8	Électricité	FORCLUM POITOU-CHARENTES - POITIERS	20.185,00 €
TOTAL			106.171,62 €

3/ Décision du 10 février 2010 rétrocédant à la commune la concession temporaire de 15 ans à l'emplacement n°B16 du columbarium délivrée le 22 janvier 2009 à M. Gabriel GADET.

La commune remboursera 164,63 € à l'intéressé (14/15^{ème}).

4/ Décision du 10 février 2010 concluant un contrat de support technique avec Visa Informatique de Loudun (86) pour une licence Runtime Oracle supplémentaire au secrétariat pour une durée d'un an renouvelable avec effet au 1^{er} janvier 2010.

La redevance annuelle forfaitaire est de 30 € HT révisée annuellement.

III - FINANCES

Débats d'Orientations Budgétaires 2010

1-Budget Principal

Le budget devrait s'équilibrer autour de 5.136.720 € sans tenir compte des opérations d'ordre, ni des restes à réaliser de l'exercice 2009.

Les grandes caractéristiques du budget sont les suivantes :

- un effet de ciseaux, cette année encore, avec la baisse de diverses dotations (État et CAN) et l'augmentation des charges courantes, et ce malgré une maîtrise des dépenses de personnel et une évolution dynamique des bases d'imposition liées à la construction de nouveaux logements (permis délivrés en 2007) qui se traduit par une baisse de l'autofinancement.
- une pression fiscale réelle sur les ménages de 2,70 % avec une augmentation de 1,50 % des taux d'imposition,
- la poursuite du programme de renouvellement de l'éclairage public pour diminuer les coûts de l'énergie,
- le financement du programme d'investissement sans recours à l'emprunt pour dégager des marges de manœuvre dans le but de financer le projet de construction d'une salle omnisports,
- un bon niveau de l'indice d'endettement et de la capacité de désendettement,
- la poursuite de la politique de réserve foncière

Les crédits envisagés des programmes en section d'investissement sont les suivants :

-Travaux de voirie.....	472.000 €
-Travaux sur bâtiments	165.000 €
-Acquisition de matériels	100.000 €
-Réserve foncière	150.000 €
-Études diverses	62.000 €

2-Budget Espace Tartalin

La subvention d'équilibre de la commune serait de l'ordre de 192.139 €.

IV- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1/ Jugement des comptes de la commune

Par une ordonnance du 26 janvier 2010, la Chambre Régionale des Comptes a jugé les comptes de la commune pour les exercices 2004 à 2007.

Il n'y a pas d'observation. En conséquence, les comptables en fonction au cours des exercices, sont déchargés de leur gestion.

2/ Voirie

M. THIBAUDAULT informe que :

-le réaménagement du carrefour rue Victor Hugo/rue du Petit Fief prévu, initialement aux vacances de Février, est reporté aux vacances de Printemps pour des raisons techniques,

-la signalisation directionnelle est terminée en zone agglomérée sauf autour des giratoires d'entrée d'agglomération,

-les relais d'information service seront implantés au cours de l'année,

-les plantations le long de la liaison piétonne rue du Petit Fief/route de Niort sont terminées,

-les essences d'arbustes sur le talus rue de la Digue, à la sortie de la rue de Catinion ont été remplacées pour une meilleure visibilité.

3/ Bâtiments

M. THIBAUDAULT fait part que :

-les travaux de restructuration de l'école maternelle Victor Hugo vont débiter à compter du 1^{er} mars,

-la réception des espaces verts à la M.P.T. a été fixée au 5 mars.

4/ Affaires scolaires

Mme PINEAU informe :

-qu'elle fait un point sur les effectifs pour la rentrée scolaire 2010/2011 avec les directeurs d'écoles le 23 février avec, pour le moment, une prévision d'effectif en baisse en maternelle et en hausse en primaire qui pourrait nécessiter une création de classe.

-du projet du C.M.J. de réaliser un court métrage qui serait présenté lors d'une manifestation en fin d'année scolaire. L'objectif est de récolter des fonds pour les écoles de la ville jumelée d'Amlamé.

-que les courses pédestres organisées par la F.C.P.E. auront lieu le 26 mars.

5/ Social

•Chantiers d'insertion

M. LAPLACE informe de l'organisation d'une manifestation pour valoriser les travaux réalisés en 2009 par la MIPE dans le cadre de chantiers d'insertion.

•Logements sociaux

Mme TALBOT informe que les attributions sont en cours pour 12 logements à loyer modéré à la

Savarie livrables le 1^{er} mai.

• Jardins communaux « Près de Laubier »

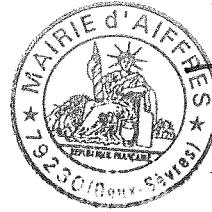
Les conditions de location des lots seront fixées lors du prochain conseil municipal.

• Maison-Relais

Le Maire informe que le projet d'aménagement d'un éco-quartier à Catinion regroupant des logements locatifs à caractère social et une maison-relais s'ouvrira vers la rue de la Digue et la Guirande d'une part et la rue de Catinion d'autre part avec la création d'un mail.

Aiffres, le 24 février 2009.

Le Maire,



A. Mathieu
A. MATHIEU